



Le 24 juillet 2013

Transport ferroviaire : l'UMQ lance une pétition en ligne

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) mobilise présentement les mairesses et les maires afin de revendiquer, auprès des instances responsables, la révision, la modernisation et le renforcement des normes qui encadrent les activités des compagnies ferroviaires et réclamer des mesures de sécurité à mettre en place immédiatement pour garantir la sécurité dans les municipalités traversées par des voies ferrées. En lançant aujourd'hui une pétition en ligne, elle souhaite maintenant inviter les organismes et citoyens à joindre leur voix à la sienne afin d'appuyer les demandes du monde municipal. On peut signer la pétition en se rendant sur le site Internet de l'UMQ à www.umq.qc.ca.

Par ailleurs, l'UMQ prend acte des nouvelles normes annoncées hier par Transports Canada afin d'accroître la sécurité des activités ferroviaires ainsi que la sûreté du transport ferroviaire. Bien qu'il s'agisse d'un premier pas vers un resserrement des règles, l'UMQ estime cependant qu'elles demeurent un minimum à mettre en place. Selon elle, les résultats des enquêtes en cours et des travaux de révision qui s'amorcent feront en sorte que d'autres règles viendront s'ajouter au fil du temps. Pour l'UMQ, un examen en profondeur des règles et des pratiques de l'industrie de même qu'une inspection systématique et immédiate du système ferroviaire doivent être effectués. Elle rappelle également l'importance du transport ferroviaire dans le développement économique des communautés et sa pertinence dans un contexte de développement durable.

L'appel à la solidarité municipale se poursuit

L'appel à la solidarité municipale lancé par l'UMQ le 8 juillet dernier afin de venir en aide à la

municipalité de Lac-Mégantic et à ses citoyens dans la reconstruction de leur communauté se poursuit. Déjà, plus d'une cinquantaine de municipalités ont confirmé qu'elles participeraient à ce fonds d'urgence. Au-delà de 300 000 \$ ont jusqu'à maintenant été recueillis.

L'UMQ invite les municipalités à faire des dons en argent au nom de l'UMQ – Tragédie Lac-Mégantic 2013 – et de faire parvenir le chèque au bureau de l'UMQ situé au 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H3A 2M7 (Québec), à l'attention de madame Jacinthe Olivier, directrice des services administratifs et corporatifs. Un compte en fidéicomis a été ouvert à cet effet. Pour plus de détails, les municipalités sont invitées à communiquer avec Madame Olivier au 514 282-7700 poste 228, ou à l'adresse courriel jolivier@umq.qc.ca.

Source :

François Sormany

Directeur des communications et du marketing

Téléphone. : 514 282-7700, poste 265

Cellulaire : 514 910-7272

fsormany@umq.qc.ca